

# Le droit à la nourriture

## Partage international n° 218 - Octobre 2006

par Frances Moore Lappé et Max Boland

« Si quelqu'un ne peut pas s'acheter de quoi manger, il n'en est pas moins un citoyen et nous en sommes responsables. » Ce concept, mis en avant par Adriana Aranha, a contribué à la victoire de son parti des travailleurs aux élections municipales de Belo Horizonte (Brésil), en 2000.

Déclarant qu'une alimentation saine était un droit pour tous les citoyens de la quatrième ville du Brésil, la nouvelle équipe municipale a réuni des voix de travaillistes, de l'Eglise et d'organisations citoyennes. Le nouvel office municipal de sécurité alimentaire a innové : 25 catégories de produits sont fournies à des prix modiques par des fermiers locaux, des restaurants en plein air servent quotidiennement 12 000 repas gratuits, des programmes radio sponsorisés par la mairie orientent les consommateurs vers les aliments de base à prix réduits.

Ces initiatives et beaucoup d'autres contre la faim ne représentent qu'un pour cent du budget de Belo, mais elles donnent de bons résultats. La mortalité infantile, l'un des indicateurs du niveau de malnutrition, a diminué de 56 % depuis dix ans. Belo, dans le cadre du programme Famine zéro du président Lula, a inspiré de nombreuses initiatives sur le droit à la nourriture à travers tout le pays.

La nourriture a été considérée comme un droit, pour la première fois en 1948, avec la Déclaration universelle des droits humains de l'Onu. En 1993, lors de la Conférence de Vienne sur les droits humains, les organisations de citoyens ont commencé à exiger des normes spécifiques pour le droit à la nourriture. En 2004, le conseil du FAO (Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) avait adopté « *des lignes directrices pour la mise en œuvre progressive du droit à une alimentation correcte* », signées par 187 gouvernements. Aujourd'hui, 22 pays ont inclus le droit à la nourriture dans leur constitution, soit pour tous les citoyens, soit spécifiquement pour les enfants.

Après une période de déclin, le nombre de personnes souffrant de la faim dans l'hémisphère sud a néanmoins augmenté de près de quatre millions par an entre la moitié des années 1990 et la fin de la décennie.

Il est facile de comprendre pourquoi le fait de déclarer officiel le droit à la nourriture est une stratégie attrayante.

Alors que la plupart des gens admettent que nous avons le droit de vivre, le droit à la nourriture, essentiel à la vie, ne semble pas en faire partie. Peut-être que notre expérience évolutive ne nous incite pas à reconnaître ce droit. A l'exception des derniers millénaires, l'*Homo sapiens* a vécu dans des sociétés de chasseurs-cueilleurs pendant ses quelque 200 000 ans d'évolution ; en étudiant ceux qui restent aujourd'hui, les anthropologues constatent que le comportement des humains est unique dans le partage de la nourriture, « *tout particulièrement parmi les individus sans liens entre eux* », écrit Michael Gurven, qui fait autorité en matière de transfert de nourriture parmi les chasseurs-cueilleurs. Sauf en période d'extrême disette, lorsque quelques-uns mangent, tous mangent. Et les chasseurs les plus productifs partagent la plus grande partie de leur chasse. Cette éthique relationnelle pourrait bien avoir perduré jusqu'à l'époque féodale, ainsi que le suggère l'expression « seigneur » - gardien de la miche de pain, impliquant la responsabilité envers tous les autres.

Un autre intérêt de reconnaître un droit est que cela implique la présomption d'un éventuel mécanisme de mise en œuvre. Au Brésil, Flavio Valente, rapporteur national sur les droits humains à la nourriture, à l'eau et à la terre, est déjà en train d'examiner ce qu'il appelle les « *violations du droit à la nourriture* ».

Mais faire du « droit à la nourriture » l'objectif essentiel de la lutte contre la faim comporte des inconvénients. D'abord, les droits et le pouvoir sont trop facilement séparés. Ainsi, les prisonniers ont le droit de manger, mais qu'en est-il de leur pouvoir ? Même un Etat totalitaire peut garantir le droit à la nourriture.

En outre, à entendre le mot « droit », on peut vite glisser vers un mode passif, et toujours attendre de recevoir d'un tiers, comme dans le cas du droit

(légitime) à l'éducation ou à bénéficier d'un jury dans un procès. Ce cadre du « droit » peut également conduire certains à s'installer définitivement dans leur situation, au lieu de se percevoir comme citoyen co-créateur d'un processus en permanente évolution.

### **Prendre son pouvoir**

Existe-t-il alors un moyen plus basique de lutter contre la faim ? Je pense que oui. Et cela commence avec le pouvoir.

La recherche du pouvoir est encore plus profondément ancrée dans l'être humain que le besoin de manger. Pensez à la grève de la faim, où le refus de manger devient un moyen de pression. Le philosophe Erich Fromm considérait notre besoin d'être utile comme fondamental. Imitant la formulation de Descartes, il écrivit : « *Je suis parce que je suis utile.* »

### **Le mouvement des sans terre**

Envisager le terme de la famine du point de vue du pouvoir déclenche une série de connections et d'actions dynamiques et énergiques. On le voit de nos jours en Amérique latine. Le plus vaste mouvement social du continent américain, le Mouvement brésilien des paysans sans terre (MST), n'est pas né du droit à la nourriture. Il est né parmi les gens sans terre et enseigne des concepts et des savoir-faire démocratiques, comme la prise de décisions en groupe, la désobéissance civile et plus récemment, l'égalité des sexes. Ainsi le MST ne fait-il qu'accroître son pouvoir. Grâce à lui, 350 000 familles ont créé 2 000 nouveaux hameaux comprenant fermes et commerces, ainsi que 1 800 écoles. Le revenu des familles a augmenté et le taux de mortalité infantile a chuté.

L'expérience de la Bolivie montre quelque chose de similaire. En 1952, une révolution fit promulguer une loi destinée à fournir des titres de propriété à la majorité de citoyens sans terre. Mais la population indigène - 60 % de la population du pays - s'est insuffisamment mobilisée et quelques milliers de gros propriétaires terriens ont été les véritables bénéficiaires de cette loi. En 1990, une deuxième réforme a donné les mêmes résultats décevants.

Mais en 2000, dans le département de Tarija, dans le sud du pays où 80 % des paysans ne possèdent pas le moindre lopin de terre, les sans terre ont imité la stratégie de leurs frères brésiliens. Cela consistait à identifier les terres arables inutilisées - la loi bolivienne et la constitution brésilienne exigent que les terres arables aient une fonction sociale - puis à soumettre une pétition au gouvernement pour en

obtenir les titres de propriété. S'ils étaient ignorés, ils prenaient possession de la terre et commençaient à la cultiver. Malgré les attaques féroces des propriétaires terriens, cette stratégie a déjà permis de créer plus d'une centaine d'exploitations rurales en Bolivie, dont beaucoup jouissent à présent d'un titre de propriété.

Ce vaste mouvement des paysans sans terre a également contribué à créer la majorité qui a élu Evo Morales à la présidence en décembre 2005. En juin 2006, E. Morales s'est rendu dans les basses terres fertiles de l'Est afin d'accorder à des paysans des titres de propriété sur des terres du gouvernement, première phase d'un plan visant à transférer d'ici cinq ans 180 000 km<sup>2</sup> de terres publiques à des gens sans terre - soit deux fois la superficie du Portugal.

Il est plus difficile d'évaluer le pouvoir des citoyens que de réduire la faim, mais cela pourrait bien être encore plus important. Quand vous « *oubliez comment dire « oui monsieur » et que vous apprenez à dire « je pense que », cela marque la naissance d'un citoyen*, explique João Pedro Stédile, leader MST brésilien ; *et c'est comme d'aller à bicyclette, cela ne s'oublie pas* ».

Le droit de manger découle donc peut-être d'un droit encore plus fondamental - le droit au pouvoir - qui à son tour exige une remise en question de la démocratie. Beaucoup plus qu'une structure juridique, une démocratie permettant d'éradiquer la faim est une pratique vivante du pouvoir citoyen pour créer des communautés solides. Et c'est ce qui est en train de se produire.

(Reproduit avec la permission de *The Nation Magazine*. Voir : [thenation.com](http://thenation.com))

**Auteur** : Frances Moore Lappé et Max Boland, Frances Moore Lappé : auteure de 19 ouvrages dont le premier, *Diet for a Small Planet* (Régime pour une petite planète) a connu un grand succès. Elle a récemment co-écrit avec Adam Eichen : *Daring Democracy : Igniting Power, Meaning and Connection for the America We Want*. Elle est en outre co-fondatrice du *Small Planet Institute* à Cambridge, dans le Massachusetts (Etats-Unis). Max Boland : rédacteur et chercheur associé au département Démocratie de *Small Planet Institute*. Il a obtenu une licence de gouvernance et politique américaine à l'Université de Virginie, et s'est spécialisé en éducation civique, en politique judiciaire et en histoire politique.

**Sources** : [thenation.com](http://thenation.com)

**Thématiques** : [Société](#), [politique](#)

**Rubrique :** [Divers](#) ()